



Titre : Enseigner et évaluer par compétences

Accroche :

L'école du XXI siècle a pour vocation d'accompagner au mieux les élèves vers la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. La diversité et l'hétérogénéité des publics accueillis ainsi que l'évolution même des élèves rendent cette tâche parfois difficile.

L'évaluation, longtemps perçue uniquement comme outil de validation des apprentissages (sommatif ou certificatif) s'impose aujourd'hui, dans les textes comme dans les pratiques, comme un outil d'apprentissage, permettant à l'enseignant d'accompagner chaque élève, et aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages. À ce titre, l'évaluation par compétences est à envisager, au-delà de la fonction de contrôle, comme un véritable outil d'enseignement.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

☒ Sans pré requis

☐ Pré requis réglementaires (1) → précisez :

☐ Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er degré

Effectif :

Min : 10

Max : 25

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Intégrer l'approche par compétences de manière pertinente pour enseigner, différencier, expliciter ;
2. Construire des dispositifs susceptibles d'aider les élèves à trouver du sens aux apprentissages et à être autonomes ;
3. Savoir comment se construire la compétence, comment elle se transfère ;

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



4. Connaître les différents types d'évaluation, leur fonction, les temps où elles se pratiquent, les dérives à éviter ;
5. Savoir évaluer des compétences, définir des critères de réussite et de validation, choisir le mode de restitution de l'évaluation ;
6. Mettre en place une évaluation positive et outillante (évaluation dynamique, évaluation éducative).

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Être capable de construire des séquences par compétences intégrant des modalités de différenciation, d'explicitation et d'évaluation formative ;
2. Mettre en œuvre les différents temps et modes de l'évaluation et les expliciter ;
3. Définir des règles communes pour une évaluation positive et éducative ;
4. Établir pour chaque évaluation des critères et indicateurs rigoureux ;
5. Proposer aux élèves ces mêmes critères et indicateurs dans le cadre de l'évaluation formative / formatrice ;
6. Inciter aux pratiques d'autoévaluation et d'évaluation coopérative dans le cadre des apprentissages ;
7. Expérimenter l'évaluation dynamique.

Contenu et déroulement :

Contenus journée 1 : Les compétences, objet d'apprentissage, objet d'évaluation

Temps 1 : Brainstorming à propos de l'approche par compétences

- Temps de réflexion et d'échange par groupes à partir d'un questionnaire
- Recueil des représentations, des freins, des questions, des attentes : les principaux points seront notés pour servir de repères au cours de la formation

Temps 2 : Apports théoriques (1ère partie) sous forme d'exposé dialogué soutenu par un diaporama, autour des notions liées à l'approche par compétences et à ses attendus

On évoquera notamment :

- La définition et la composition d'une compétence

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



- Les différents types de savoirs et les modes pédagogiques associés
- La notion de progression spiralaire, la notion d'explicitation, les liens entre l'approche par compétences et les attentes de l'école du XXI siècle
- Les mécanismes de l'apprentissage et de l'intégration au niveau cognitif (apports des neurosciences)
- La présentation d'exemples de situations pédagogiques, la démarche à suivre pour concevoir en amont une séquence d'apprentissage (outil méthodologique), les outils permettant de donner de l'autonomie aux élèves (autoévaluation, évaluation coopérative grâce aux critères et indicateurs).

Temps 3 Contextualisation : construction de situations didactiques autour d'une compétence observable et évaluable

Par groupe d'enseignants de même niveau ou de même cycle, en s'appuyant sur le guide méthodologique proposé par le formateur, choisir une notion, construire la séance incluant la définition d'une tâche complexe, l'organisation en groupes de besoins, les modalités d'accompagnement des élèves par l'enseignant ou par les pairs (coopération). L'accent sera mis sur la pertinence et la rigueur des critères d'autoévaluation.

Restitution et mutualisation.

Temps 4 : Approfondissement : différencier son enseignement par compétences

Exposé dialogué destiné à mieux armer les enseignants pour mettre en œuvre la différenciation pédagogique en s'appuyant sur les concepts de l'évaluation formative / formatrice sans se heurter aux écueils habituels de l'enseignant qui court dans tous les sens et fait « la pédagogie du garçon de café » (Dominique Glassman), sans avoir le sentiment d'être totalement efficace. Ces éclairages s'appuient notamment sur les travaux de la conférence de consensus de l'Institut Français de l'Éducation (IFE) de mars 2017

Temps 5 : Poursuite des ateliers et perspectives de réinvestissement durant l'intersession (si c'est le cas)

Intersession : des expérimentations en lien avec les apports de la première journée sont souhaitables. Ils pourront être communiqués au formateur par mail pour avis et mutualisation.

Contenus journée 2 : l'évaluation par compétences, une évaluation positive pour soutenir les apprentissages

Matin :

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



Temps 1 : recueil de attentes et des représentations :

Retour sur les expérimentations conduites durant l'intersession.

Présentation des contenus et du déroulement de la journée.

Brainstorming en petits groupes autour de questions posées par le formateur.

Restitution en grand groupe

Temps 2 : apports théoriques dialogués, 1ère partie : l'évaluation, concepts et principes

Les différents types d'évaluation, les dérives possibles, les modalités d'une évaluation objective

- Les échelles descriptives et les ceintures de compétences, les familles de situations, l'évaluation dynamique... Critères, indicateurs et échelles descriptives. L'évaluation au service des apprentissages.

- Comment associer l'évaluation traditionnelle (notes) et l'évaluation par compétences ?

Temps 3 : contextualisation en ateliers

Proposition de construction de séquences et d'évaluations sur les familles de situations.

Évaluer pour accompagner les apprentissages : quelles actions de remédiations conduire à partir des évaluations sommatives ◇ vers l'évaluation dynamique

Mise en commun.

Après-midi :

Temps 1 : Apports théoriques dialogués, 2ème partie : évaluer dans l'école du XXI siècle

Les fonctions de l'évaluation ; les pratiques à construire ou à renforcer ; l'évaluation éducative.

Temps 2 : contextualisation en ateliers

Ateliers par cycles ou par niveaux : quel projet pour l'évaluation ?

- Construire des grilles de critères et d'indicateurs, des échelles descriptives, pour une évaluation positive et objective, les confronter et les associer aux pratiques de notation habituelles

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



- À partir de travaux d'élèves déjà corrigés, proposer une évaluation positive et par compétences. Prévoir les conditions de l'évaluation dynamique.

Restitution et mise en commun.

Temps 3 : bilan de la journée, perspectives de réinvestissement, modalités d'accompagnement des stagiaires à distance, évaluation à chaud de la formation (questionnaire en ligne) et remise des attestations de formation.

Modalités pédagogiques :

Recueil des représentations et questionnements. Temps de réflexion et d'échanges en petits groupes ou tables rondes, temps d'exposés dialogués pour les apports théoriques et de contextualisation en ateliers (construction d'outils, de dispositifs), jeux de rôles.

Supports utilisés : Diaporamas (qui seront transmis aux stagiaires), vidéo si besoins, documents papiers, bibliographie.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	☐ CC1. faire partager les valeurs de la République ☒ CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école ☐ CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques ☒ CC10. Coopérer au sein d'une équipe ☐ CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative ☒ CC12. Coopérer avec les parents d'élève ☐ CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	☐ CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication ☐ P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement ☐ CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier ☐ CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ☒ P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



Expertise dans les apprentissages	☒ CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ☐ P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ☒ CC4. Prendre en compte la diversité des élèves ☐ P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ☒ P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves ☒ CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	☒ CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- ☒ Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- ☒ Envoi par le formateur de documents et outils
- ☒ Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- ☐ Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- ☐ Distanciel asynchrone
- ☐ Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Date(s) :

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur : Jean-Luc Dacheux, formateur en pédagogies, neurosciences de l'éducation, psychologie des apprentissages, ancien enseignant et conseiller pédagogique, directeur de Didascal Formation.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autopoositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluable de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation